Nufarm
Fluroxypyr

Herbicide

AGRICOLE

GROUPE	4	HERBICIDE

CONCENTRÉ ÉMULSIFIABLE

EN VENTE POUR UTILISATION SEULEMENT DANS LES PROVINCES DES PRAIRIES ET LA RÉGION DE LA RIVIÈRE DE LA PAIX EN COLOMBIE-BRITANNIQUE

POUR VENTE ET UTILISATION SUR LE BLÉ D'HIVER EN ONTARIO SEULEMENT

DANGER POISON

AVERTISSEMENT - IRRITE LES YEUX
ATTENTION - IRRITE LA PEAU

GARANTIE :
Fluroxypyr
(présent en tant qu'ester de 1-méthylheptyle)
… 180 g/L

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'UTILISATION

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Nufarm Agriculture Inc.
5507 1st Street SE
Calgary, Alberta T2H 1H9
1-800-868-5444

Numéro d'urgence 24 heures par jour
1-800-424-9300

L'herbicide Nufarm Fluroxypyr est un herbicide sélectif pour la suppression en post-levée de mauvaises herbes à feuilles larges annuelles, y compris le gaillet gratteron et certaines mauvaises herbes à feuilles larges résistantes à l'ALS comme le kochia à balais dans les cultures de blé de printemps, de blé dur, et d'orge de printemps. L'herbicide Nufarm Fluroxypyr réprime également l'ortie royale, la stellaire moyenne et la renouée liseron.

No D'HOMOLOGATION 30194
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Nufarm

51084 FLUROXYPYR BK-F.indd 1 Nov-04-2014 12:04 PM

PRÉCAUTIONS :
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
AVERTISSEMENT - IRRITE LES YEUX
ATTENTION - IRRITE LA PEAU
DANGER - PROVOQUE DES LÉSIONS IMPORTANTES MAIS TEMPORAIRES AUX YEUX
NOCIF EN CAS D'INGESTION, D'INHALATION OU D'ABSORPTION PAR LA PEAU
PEUT CAUSER UNE IRRITATION DE LA PEAU

NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE

NE PAS permettre tout contact avec les yeux. Éviter tout contact avec la peau et les vêtements. Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation.

VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT DE PROTECTION :
En tout temps : Porter une combinaison propre couvrant tout le corps.

Au cours du mélange et du chargement, de l'entretien et des réparations : Porter des lunettes de sécurité ou un écran facial et des gants de protection contre les produits chimiques. Rincer les gants avant de les enlever.

PRÉCAUTIONS D'UTILISATION :
À tous les jours, porter des vêtements frais lavés et un équipement de protection propre. Une fois la pulvérisation effectuée ou à la fin de la journée, prendre immédiatement une douche. Bien se laver à l'eau et au savon avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Enlever les vêtements contaminés à la fin du travail puis les mettre à l'écart pour les laver séparément de tout autre vêtement au détergent et à l'eau chaude et ce, avant de les remettre. Si l'herbicide a pénétré les vêtements, les enlever immédiatement; se laver à fond ensuite et mettre des vêtements propres. Jeter les vêtements et autres matières absorbantes ayant été imbibés ou très contaminés par ce produit concentré. Ne pas mettre le produit en contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation.

RISQUES PHYSIQUES OU CHIMIQUES :
COMBUSTIBLE. Ne pas utiliser ni entreposer près de la chaleur ou d'une flamme nue.

PREMIERS SOINS :
Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

51084 FLUROXYPYR BK-F.indd 2 Nov-04-2014 12:04 PM

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :
Ce produit contient des distillats de pétrole. Le médecin doit décider du traitement à instaurer en fonction des réactions du patient. Les vomissements peuvent entraîner une pneumonie par aspiration.

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE :
Pour les déversements ou les accidents de transport, Chemtrex, 1-800-424-9300.
Pour les situations urgentes sur la santé ou l'environnement, Prosar, 1-877-325-1840.
Pour des informations sur les produits et leur utilisation, Nufarm Agriculture Inc., 1-800-868-5444.

PRODUIT CHIMIQUE AGRICOLE :
Ne pas entreposer ni expédier près des denrées alimentaires, des aliments pour animaux, des produits pharmaceutiques ou des vêtements.

RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT :
Éviter la dérive ou le ruissellement vers les habitats fauniques importants tels les étangs, les marécages, les cours d'eau, les terres boisées et les plantations brise-vent. Laisser une zone tampon de 15 m entre l'endroit à traiter et les environnements aquatiques ou terrestres nommés ci-dessus. Ne pas contaminer l'eau en y déversant les eaux de rinçage de l'équipement. Ne pas contaminer les fossés d'irrigation ni les réserves d'eau domestique.

Ce produit contient un distillat de pétrole qui est de toxique à très toxique pour les organismes aquatiques. Éviter de contaminer les milieux aquatiques durant l'application. Ne pas contaminer ces milieux en y appliquant le produit directement, en éliminant les déchets ou en lavant l'équipement.

ENTREPOSAGE :
Entreposer dans les contenants d'origine dans un endroit sûr, sec et chauffé. Si le produit est gelé, l'amener à la température de la pièce et agiter avant utilisation. Ne pas contaminer les semences, les plantes, les engrais ni d'autres pesticides. Ne pas contaminer les aliments pour animaux, les denrées alimentaires ni les réserves d'eau domestique. Si les contenants sont endommagés ou si un déversement survient, se servir du produit immédiatement ou contenir le déversement avec des matières absorbantes puis éliminer.

51084 FLUROXYPYR BK-F.indd 3 Nov-04-2014 12:04 PM

ÉLIMINATION :

Contenants recyclables :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Contenants réutilisables :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Contenants à remplissages multiples :

En vue son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

INFORMATION GÉNÉRALE :

L'herbicide Nufarm Fluroxypyr est un herbicide sélectif pour la suppression en post-levée de mauvaises herbes à feuilles larges annuelles dans les cultures de blé de printemps, de blé dur et d'orge de printemps, sans contre-ensemencement de légumineuses. L'herbicide Nufarm Fluroxypyr offre un mode d'action novateur pour la suppression de mauvaises herbes à feuilles larges annuelles difficiles à éliminer comme la kochia à balais (y compris les biotypes résistant à l'ALS) et le gaillet gratteron. L'herbicide Nufarm Fluroxypyr réprime également l'ortie royale, la renouée liseron et la stellaire moyenne.

MODE D'ACTION :

L'herbicide Nufarm Fluroxypyr est un herbicide systémique de type auxine et se déplace à l'intérieur de la plante pour supprimer ses tissus hors terre et sous terre. Le produit dérègle les schèmes de croissance normaux de la plante. Les symptômes chez les mauvaises herbes comprennent l'épinastie (torsion de la tige) et gonflement des noeuds.

PRÉCAUTIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION :

Plantes sensibles :

Ne pas appliquer l'herbicide Nufarm Fluroxypyr directement sur, ou le laisser entrer en contact direct avec des cultures sensibles ou des plantes utiles, y compris la luzerne, les haricots comestibles, le canola, les fleurs et plantes ornementales, les lentilles, la laitue, les pois, les pommes de terre, les radis, le soya, les betteraves sucrées, les tournesols, les tomates ou le tabac.

51084 FLUROXYPYR BK-F.indd 4 Nov-04-2014 12:04 PM

Sites non ciblés :
Ne pas appliquer si des cultures sensibles ou d'autres plantes qui sont utiles à proximité risquent d'être touchées ou exposées au brouillard de pulvérisation. Voir la section « Risques pour l'environnement » de cette étiquette.

Rotation de culture :
Les champs ayant été traités à l'herbicide Nufarm Fluroxypyr peuvent être ensemencés l'année suivante en orge, en canola, en lin, en fourrage, en lentilles, en moutarde, en avoine, en pois, en seigle ou en blé ou aménagés en jachère d'été.

Mélanges en réservoir :
Ne pas appliquer ce produit avec tout additif, pesticide ou engrais autres que ceux qui sont précisément recommandés sur cette étiquette. Lorsqu'un mélange en réservoir est utilisé, lire les étiquettes des constituants du mélange et adopter la zone tampon la plus grande (la plus restrictive) de ces constituants.

Dans certains cas, le mélange en cuve d'un produit antiparasitaire avec un autre produit antiparasitaire ou un engrais peut diminuer l'activité biologique engendrant une réduction de l'efficacité ou dommages à la plante hôte. Puisque les effets des mélanges en cuve non étiquetés ne sont pas évalués, l'utilisateur devrait donc communiquer avec Nufarm Agriculture Inc. au 1-800-868-5444 pour demander des renseignements avant de mélanger tout pesticide ou engrais qui n'est pas identifié sur l'étiquette du produit antiparasitaire en question. L'utilisateur accepte le risque de pertes qui résulteront de l'utilisation d'un mélange en cuve non inscrit sur une étiquette ou qui n'est pas précisément recommandé par Nufarm Agriculture Inc.

Précautions touchant l'équipement de pulvérisation :
Ne pas appliquer à travers tout type de système d'irrigation.

NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE

Pour éviter la dérive :
- Utiliser des buses à volume élevée et des gouttelettes plus grosses.
- Utiliser des pressions faibles (de 200 à 275 kPa).
- Utiliser 100 L/ha de solution pulvérisable.
- Effectuer la pulvérisation lorsque la vitesse du vent est de 15 km/h ou moins.
- N'effectuer de traitement localisé qu'avec une rampe calibrée pour éviter une sur-application.

Pour minimiser le ruissellement des zones traitées :
Pour minimiser le ruissellement des zones traitées aux habitats aquatiques, prendre en considération les caractéristiques et conditions du site avant le traitement. Les caractéristiques et conditions pouvant mener à un ruissellement comprennent, entre autres, les suivantes : forte pluie, pente modérée à abrupte, sol dénudé, sol à faible drainage (c.-à-d. des sols compactés, à texture fine, ou à faible teneur en matière organique comme l'argile). Ne pas appliquer ce produit si de fortes pluies sont prévues. On peut minimiser la contamination par ruissellement des zones aquatiques en installant une bande végétale (zone tampon) entre la zone traitée et le bord du plan d'eau.

51084 FLUROXYPYR BK-F.indd 5 Nov-04-2014 12:04 PM

Nettoyage de l'équipement :
Ne pas utiliser l'équipement ayant servi à l'application de l'herbicide Nufarm Fluroxypyr pour appliquer d'autres pesticides sur des cultures sensibles sans l'avoir lavé à fond. Consulter votre marchand de l'herbicide Nufarm Fluroxypyr pour obtenir les procédures détaillées de nettoyage de l'équipement.

MODE D'EMPLOI :
LIRE ATTENTIVEMENT TOUTES LES INSTRUCTIONS AVANT L'APPLICATION. LE NON-RESPECT DES INSTRUCTIONS FIGURANT SUR L'ÉTIQUETTE PEUT ENTRAÎNER UNE SUPPRESSION IRRÉGULIÈRE DES MAUVAISES HERBES OU DES DOMMAGES AUX CULTURES. NE PAS APPLIQUER SUR DES CULTURES AVEC CONTRE-ENSEMENCEMENT DE LÉGUMINEUSES.

Cultures homologuées :
blé de printemps
blé dur
orge de printemps

L'HERBICIDE NUFARM FLUROXYPYR UTILISÉ SEUL :
Appliquer l'herbicide Nufarm Fluroxypyr pour la suppression en post-levée du gaillet gratteron et de la kochia à balais, y compris le kochia à balais résistant à l'ALS et autres mauvaises herbes à feuilles larges infestant le blé de printemps, de blé dur et l'orge de printemps. Voir le tableau pour savoir quelles sont les mauvaises herbes supprimées/réprimées et les taux d'application.

Mauvaises herbes supprimées ou réprimées par l'herbicide Nufarm Fluroxypyr utilisé seul :

Mauvaises herbes supprimées	**Taux de l'herbicide Nufarm Fluroxypyr (L/ha)**
gaillet gratteron (1-4 verticilles)	0,4
kochia à balais[1] (2-8 feuilles)	0,6
mauve à feuilles rondes (1-6 feuilles)	0,8
lin spontané (1-12 cm)	0,6
Mauvaises herbes réprimées	**Taux de l'herbicide Nufarm Fluroxypyr (L/ha)**
stellaire moyenne[1] (jusqu'à 8 cm)	0,8
ortie royale (2-6 feuilles)	0,8
érodium cicutaire (1-8 feuilles)	0,6
renouée liseron (1-4 feuilles)	0,8

[1] Y compris les biotypes résistant aux herbicides du groupe 2 inhibiteurs de l'enzyme ALS.

NOTE : L'action de l'herbicide Nufarm Fluroxypyr est influencée par la température. Une action optimale exige une croissance active de la culture et des mauvaises herbes.

51084 FLUROXYPYR BK-F.indd 6 Nov-04-2014 12:04 PM

La plage de température pour une action optimale est de 12 °C à 24 °C. Si les températures sont au-dessous de 8 °C ou au-dessus de 27 °C, l'action sera réduite. Un gel avant l'application (3 jours) ou juste après (3 jours) peut nuire à la suppression des mauvaises herbes et à la tolérance de la culture. La suppression des mauvaises herbes peut aussi être affectée par des conditions de stress, p. ex., sécheresse, chaleur ou froid, ou si les mauvaises herbes ont commencé à fleurir, ou si l'infestation est grave.

MODE D'APPLICATION :

Périodes d'application :

Appliquer sur le blé et l'orge en croissance active à partir du stade de 2 feuilles jusqu'à, et incluant, l'élongation de la tige. Appliquer lorsque les mauvaises herbes sont en croissance active. Les résultats sont meilleurs lorsque les applications sont effectuées sur des mauvaises herbes au stade de semis. Seules les mauvaises herbes levées au moment du traitement seront supprimées. Des conditions extrêmes comme une sécheresse ou une température près du point de congélation avant, au moment de ou après l'application peuvent nuire à la suppression des mauvaises herbes et augmenter les risques de dommages à la culture à tous les stades de croissance. Un feuillage mouillé au moment de l'application peut diminuer la suppression. l'herbicide Nufarm Fluroxypyr résiste à la pluie 1 heure après l'application. Si la culture est basse et que les mauvaises herbes sont nombreuses, la suppression peut être réduite.

Intervalles pré-récolte/pacage (l'herbicide Nufarm Fluroxypyr utilisé seul)

- Le bétail peut paître dans les cultures traitées 3 jours après l'application.
- Délai avant récolte : 60 jours après l'application.

HERBICIDE NUFARM FLUROXYPYR + HERBICIDE ACHIEVE[MD] LIQUIDE

Pour supprimer la folle avoine et la sétaire verte dans les cultures de blé de printemps et d'orge de printemps, appliquer l'Achieve Liquide à raison de 0,5 L/ha avec l'herbicide Nufarm Fluroxypyr. Se référer au tableau ci-dessus pour connaître les taux et les mauvaises herbes supprimées ou réprimées par l'herbicide Nufarm Fluroxypyr. Lire les deux étiquettes de produit pour plus d'information sur les mesures de précaution et obtenir des directives d'utilisation additionnelles. Pour supprimer des mauvaises herbes à feuilles larges additionnelles, mélanger en réservoir avec soit du 2,4-D Ester, soit du MCPA Ester, jusqu' u maximum de 560 g é.a./ha (équivalent à 1,0 L/ha de 2,4-D LV600 ou 1,12 L/ha de MCPA LV500 ou 0,93 L/ha de MCPA Ester 600) ou entre 1,5 et 2,0 L/ha d'herbicide Curtail* M. Se référer à l'étiquette du 2,4-D Ester ou du MCPA Ester pour des renseignements sur les taux inférieurs à 560 g é.a./ha et les mauvaises herbes supprimées.

Instructions pour le mélange :

1. Commencer à remplir le réservoir de pulvérisation avec de l'eau propre puis démarrer l'agitateur. **Poursuivre l'agitation pendant toute la procédure de mélange et de pulvérisation.**
2. Lorsque le réservoir est rempli aux trois-quarts d'eau, ajouter le Achieve Liquide. Si l'on utilise plus d'un contenant d'Achieve Liquide, ajouter tous les contenants d'Achieve Liquide avant d'ajouter.
3. Ajouter l'herbicide Nufarm Fluroxypyr ensuite. Si l'on utilise plus d'un contenant de l'herbicide Nufarm Fluroxypyr, ajouter tous les contenants de l'herbicide Nufarm Fluroxypyr avant d'ajouter d'autres produits.

51084 FLUROXYPYR BK-F.indd 7 Nov-04-2014 12:04 PM

4. Si l'on doit ajouter également du 2,4-D Ester, du MCPA Ester ou du Curtail M, ajouter les ensuite. Si l'on utilise plus d'un contenant de 2,4-D Ester, de MCPA Ester ou de Curtail M, ajouter tous les contenants de 2,4-D Ester, de MCPA Ester ou de Curtail M avant d'ajouter le Turbocharge[MD].
5. Finalement, ajouter la quantité requise de Turbocharge puis continuer à remplir le réservoir d'eau au niveau voulu.

HERBICIDE NUFARM FLUROXYPYR + HERBICIDE CURTAIL M

Pour supprimer un large éventail de mauvaises herbes à feuilles larges (voir le tableau) dans les cultures de blé de printemps, de blé dur et d'orge de printemps, appliquer l'herbicide Nufarm Fluroxypyr à raison de 0,8 L/ha mélangé en réservoir avec 2,0 L/ha de l'herbicide Curtail M. Se référer à l'étiquette de l'herbicide Curtail M pour des précautions et des directives d'utilisation supplémentaires, particulièrement sur les restrictions portant sur la rotation de culture.

Instructions pour le mélange :

Verser la quantité exacte de l'herbicide Nufarm Fluroxypyr dans le réservoir de pulvérisation à moitié rempli d'eau et agiter. Ajouter la quantité exacte de l'herbicide Curtail M et continuer à agiter.

Périodes d'application :

Appliquer en post-levée lorsque les mauvaises herbes sont au stade de semis (2-4 feuilles) et à partir du moment où le blé de printemps, le blé dur et l'orge de printemps sont au stade 3 feuilles jusqu'à la levée de la feuille paniculaire. Ne pas appliquer après la levée de la feuille paniculaire.

Mauvaises herbes supprimées ou réprimées par le mélange en réservoir des herbicides Nufarm Fluroxypyr et Curtail M

Mauvaises herbes supprimées :		
Chardon des champs[1] canola spontané gaillet gratteron (1-4 verticilles) séneçon vulgaire pissenlit[2] sagesse-des-chirurgiens[2] ortie royale[4] (stade 2-6 feuilles) kochia à balais[3]	chénopode blanc amarante à racine rouge mauve à feuilles rondes (1-6 feuilles) ansérine de Russie matricaire inodore bourse-à-pasteur renouée	laiteron potager laiteron des champs[1] tabouret des champs érodium cicutaire (1-8 feuilles) tournesol (spontané) sarrasin de Tartarie lin spontané (1-12 cm) renouée liseron (1-4 feuilles) moutarde des champs

Mauvaises herbes réprimées :
stellaire moyenne[1]

[1] Supprime tout le long de la saison, avec repousse à l'automne (arrêt de croissance des parties aériennes)
[2] Rosettes de printemps seulement.
[3] Y compris les biotypes résistant aux herbicides du groupe 2 inhibiteurs de l'enzyme ALS.
[4] Répression

51084 FLUROXYPYR BK-F.indd 8 Nov-04-2014 12:04 PM

Les matières actives de ce mélange en réservoir ne supprimeront que la stellaire moyenne à la levée AU MOMENT DE l'application. La stellaire moyenne en émergence après l'application ne sera pas supprimée. Pour réduire le plus possible de stellaire moyenne à la fin de la saison, retarder le plus possible l'application afin d'avoir un maximum de stellaire moyenne en levée. La réduction de population de stellaire moyenne sera également améliorée avec des cultures plus agressives et qui laissent moins passer la lumière.

Intervalles pré-récolte/pacage (herbicide Nufarm Fluroxypyr + herbicide Curtail M) :

- Délai pour la coupe ou le pacage des champs traités : 7 jours après l'application.
- Délai avant récolte de la culture traitée : 60 jours après l'application.

Au cours du mélange avec l'herbicide Curtail M, porter des lunettes de sécurité ou un écran facial, une combinaison et des gants résistant aux produits chimiques, et un tablier et des bottes au cours du mélange, du chargement, du nettoyage et des réparations.

L'herbicide Curtail M contient un ingrédient rapidement absorbé par la peau et les voies respiratoires.

L'HERBICIDE NUFARM FLYROXYPYR + HERBICIDE CURTAIL M POUR LA SUPPRESSION DES GRAMINÉES ANNUELLES

Des mélanges avec les herbicides Nufarm Fluroxypyr et Curtail M avec d'autres herbicides assurent la suppression de mauvaises herbes additionnelles. Voir le tableau pour les mélanges en réservoir avec les herbicides Nufarm Fluroxypyr et Curtail M. Suivre toutes les mises en garde, les intervalles minimum avant récolte et les directives d'utilisation sur les étiquettes de l'herbicide Nufarm Fluroxypyr et des produits d'association utilisés.

Mélanges en réservoir avec l'herbicide Nufarm Fluroxypyr (0,8 L/ha) + l'herbicide Curtail M (2,0 L/ha)

Produits d'association	Cultures homologuées	Taux de l'herbicide	Taux de l'adjuvant	Autres mauvaises herbes
Achieve Liquide[1]	blé de printemps, blé dur, orge de printemps	0,5 L/ha	Turbocharge 0,5 L/100 L de volume de pulvérisation (0,5 % v/v)	sétaire verte folle avoine
L'herbicide mélange en réservoir Horizon[MD]	blé de printemps, blé dur	0,23 L/ha	Score[MD] 0,8 L/ha (0,8 % v/v)	sétaire verte folle avoine
Assert[MD] 300 SC	blé de printemps, blé dur, orge de printemps	1,3 L/ha 1,6 L/ha	Se référer à l'étiquette du Assert 300 SC	folle avoine (1-3 feuilles) folle avoine (4 feuilles)

51084 FLUROXYPYR BK-F.indd 9 Nov-04-2014 12:04 PM

Puma[MD] 120 Super	blé de printemps, blé dur, orge de printemps	385 mL/ha 770 mL/ha	Aucun requis	sétaire verte seulement sétaire verte, folle avoine et pied-de-coq

[1]On peut utiliser l'herbicide Curtail M à un taux de 1,5 à 2,0 L/ha avec cette combinaison de mélange en réservoir.

HERBICIDE NUFARM FLUROXYPYR + HERBICIDE 2,4-D ESTER

Pour supprimer un large éventail de mauvaises herbes à feuilles larges (voir le tableau), appliquer l'herbicide Nufarm Fluroxypyr à raison L/ha mélangé en réservoir avec l'herbicide 2,4-D LV 600. Appliquer en post-levée lorsque les mauvaises herbes sont au stade de semis (2-4 feuilles) et lorsque le blé de printemps, le blé dur et l'orge de printemps sont au stade 4 feuilles jusqu'à la levée de la feuille paniculaire. Une application avant le stade 4 feuilles du blé et de l'orge peut entraîner une torsion grave des feuilles et de la tige, ainsi que des difformités pouvant réduire jusqu'à 10 % du rendement. Ne pas appliquer après la levée de la feuille paniculaire.

Taux d'application :

I. Taux faible : Pour supprimer les mauvaises herbes indiquées ci-dessous, effectuer une pulvérisation uniforme contenant 0,45 L/ha d'herbicide Nufarm Fluroxypyr et 420 é.a./ha d'herbicide 2,4-D Ester dans au moins 100 L d'eau par hectare pour bien couvrir les mauvaises herbes.

Mauvaises herbes supprimées :		
bardanette épineuse bardane canola (spontané) gaillet gratteron (1-4 verticilles) mélilot lampourde glouteron sagesse-des-chirurgiens prèle des champs[1] salsifis majeur	lépidle dravier[1] kochia à balais[3] chénopode blanc moutardes (sauf tanaisie verte, des chiens et tanaisie grise) plantain laitue épineuse petite herbe à poux bourse-à-pasteur	tabouret des champs tournesol (annuel) vesce jargeau radis sauvage renouée liseron (1-4 feuilles) moutarde des champs

II. Taux élevé : Pour supprimer les mauvaises herbes indiquées ci-dessus ainsi que celles indiquées ci-dessous, effectuer une pulvérisation uniforme contenant 0,6 L/ha d'herbicide Nufarm Fluroxypyr et 560 g é.a./ha d'herbicide 2,4-D Ester dans au moins 100 L d'eau par hectare pour bien couvrir les mauvaises herbes.

51084 FLUROXYPYR BK-F.indd 10 Nov-04-2014 12:04 PM

Autres mauvaises herbes supprimées :		
laitue bisannuelle[1] pissenlit[2] oseille patience moutarde des chiens liseron des champs[1] lépidie des champs	galinsoga cilié liseron des haies renouée persicaire euphorbe ésule[1] chénopode glauque amarante à racine rouge mauve à feuilles rondes (1-6 feuilles)	soude roulante renouée erodium (1-8 feuilles) tanaisie sarrasin de Tartarie lin spontané (1-12 cm) renouée liseron (1-4 feuilles)

Mauvaises herbes réprimées :		
stellaire moyenne[3] (jusqu'à 8 cm) chardon du Canada[1]	ortie royale (stade 2 à 6 feuilles) laiteron des champs (annuel)	laiteron des champs (vivace)[1]

[1] Contrôle des parties épigées seulement.
[2] Rosettes de printemps.
[3] Y compris les biotypes résistants aux herbicides du groupe 2 inhibiteurs de l'enzyme ALS.

NOTE : L'action de l'herbicide Nufarm Fluroxypyr combinée avec l'herbicide 2,4-D Ester est influencée par la température. Une action optimale exige une culture active et une croissance des mauvaises herbes. La fourchette de température pour une action optimale est de 12 °C à 24 °C. Si les températures sont au-dessous de 8 °C ou au-dessus de 27 °C, l'action sera réduite. Un gel avant l'application (3 jours) ou peu après (3 jours) peut nuire à la suppression des mauvaises herbes et à la tolérance de la culture. La suppression des mauvaises herbes peut aussi être affectée par des conditions de stress, p. ex., sécheresse, chaleur ou froid, ou si les mauvaises herbes ont commencé à fleurir, ou si l'infestation est grave.

Instructions pour le mélange :
Verser la quantité exacte de l'herbicide Nufarm Fluroxypyr dans le réservoir de pulvérisation à moitié rempli d'eau et agiter. Ajouter la quantité exacte de l'herbicide 2,4-D LV 600 et continuer à agiter.

Intervalles pré-récolte/pacage (herbicide Nufarm Fluroxypyr + herbicide 2,4-D Ester)
- Ne pas laisser paître les animaux laitiers en lactation dans les 7 jours suivant l'application.
- Délai de récolte du fourrage ou de la coupe du foin : 30 jours après l'application.
- Retirer des champs traités le bétail au moins 3 jours avant d'être envoyé à l'abattoir.
- Délai avant récolte de la culture traitée : 60 jours après l'application.

HERBICIDE NUFARM FLUROXYPYR + HERBICIDE 2,4-D ESTER + AUTRES HERBICIDES
Les mélanges des herbicides Nufarm Fluroxypyr + 2,4-D Ester LV600 avec d'autres herbicides permettent la suppression de mauvaises herbes additionnelles. Pour connaître les produits pouvant être mélangés en réservoir avec les herbicides Nufarm Fluroxypyr + 2,4-D Ester LV600 ainsi que les mauvaises herbes additionnelles, voir le tableau. Suivre toutes les mises en garde, les intervalles minimum avant récolte et les directives d'utilisation sur les étiquettes de l'herbicide Nufarm Fluroxypyr et des produits d'association utilisés.

51084 FLUROXYPYR BK-F.indd 11 Nov-04-2014 12:04 PM

Mélanges en réservoir avec :
l'herbicide Nufarm Fluroxypyr (0,6 L/ha) + l'herbicide 2,4-D Ester LV600 (560 g é.a./ha) ou l'herbicide Nufarm Fluroxypyr (0,45 L/ha) + l'herbicide 2,4-D Ester (420 g é.a./ha)

Produits d'association	Cultures homologuées	Taux de l'herbicide	Taux de l'adjuvant	Autres mauvaises herbes
Achieve Liquide[1,3]	blé de printemps, blé dur, orge de printemps	0,5 L/ha	Turbocharge 0,5 L/100 L de volume de pulvérisation (0,5 % v/v)	sétaire verte folle avoine
L'herbicide mélange en réservoir Horizon	blé de printemps, blé dur	0,23 L/ha 0,29 L/ha	Score : 0,8 L/ha (0,8 % v/v) Score : 1,0 L/ha (1,0 % v/v)	folle avoine[2] (1-6 feuilles tige principale) sétaire verte (1-5 feuilles tige principale) et folle avoine[2]
Assert 300 SC	blé de printemps, blé dur, orge de printemps	1,3 L/ha 1,6 L/ha	Se référer à l'étiquette de Assert 300 SC	folle avoine (stade 1-3 feuilles) folle avoine (stade 4 feuilles)
Puma 120 Super	blé de printemps, blé dur	385 mL/ha 770 mL/ha	Aucun requis	sétaire verte seulement sétaire verte, plus folle avoine et pied-de-coq
Everest[MD] Solupak[MD] 70 DF	blé de printemps, blé dur	43 g/ha	Se référer à l'étiquette de Everest Solupak 70 DF	sétaire verte folle avoine
Herbicide liquide Achieve SC [1, 3]	blé de printemps, blé dur, orge de printemps	0,5 L/ha	Turbocharge 0,5 L/100 L de volume de pulvérisation (0,5 % v/v)	sétaire verte folle avoine

[1] Ne pas appliquer ce mélange en réservoir avant le stade 4 feuilles de la culture de céréales sinon elle pourrait subir des dommages temporaires. Ce mélange en réservoir peut causer des dommages temporaires à la culture. Toutefois, cela ne devrait pas nuire au rendement. Ce mélange en réservoir peut réduire la suppression de la folle avoine par rapport à l'utilisation des herbicide Achieve Liquide seuls.
[2] La suppression de la folle avoine peut être réduite lorsque mélangé en réservoir avec les herbicides Nufarm Fluroxypyr +2,4-D Ester.

51084 FLUROXYPYR BK-F.indd 12 Nov-04-2014 12:04 PM

[3] Le 2,4-D Ester peut être mélangé en réservoir à des taux allant jusqu'à un maximum de 560 g é.a./ha avec cette combinaison de mélange en réservoir.

HERBICIDE NUFARM FLUROXYPYR + HERBICIDE 2,4-D ESTER + HERBICIDE REFINE EXTRA[MD] 75 DF OU HERBICIDE REFINE EXTRA 75 TOSS-N-GO[MD] OU HERBICIDE REFINE[MD] SG OU HERBICIDE REFINE SG TOSS-N-GO

Cultures de blé de printemps (sauf durum) et d'orge de printemps dans les provinces des Prairies et la région de la rivière de la Paix en Colombie-Britannique seulement.

Pour supprimer un large éventail de mauvaises herbes à feuilles larges, y compris le gaillet gratteron, on peut mélanger en réservoir l'herbicide Nufarm Fluroxypyr avec l'herbicide 2,4-D et avec soit l'herbicide Refine Extra 75 DF ou l'herbicide Refine Extra 75 Toss-N-Go ou l'herbicide Refine SG ou l'herbicide Refine SG Toss-N-Go. Appliquer l'herbicide Nufarm Fluroxypyr à raison de 0,3 L/ha mélangé en réservoir avec l'herbicide Refine Extra 75 DF ou avec l'herbicide Refine Extra 75 Toss-N-Go à 20 g/ha, ou avec l'herbicide Refine SG ou l'herbicide Refine SG Toss-N-Go à 30 g/ha, l'herbicide 2,4-D Ester à 280 g a.e./ha (égal à 0,5 L/ha de 2,4-D Ester 600 ou 0,42 L/ha de 2,4-D Ester LV 700) et un surfactant non ionique (Agral* 90, Ag-Surf* ou Citowett* Plus) à 2 L par 1000 L de solution pulvérisable. Utiliser un volume de pulvérisation de 100 L/ha.

Appliquer en postlevée lorsque les mauvaises herbes sont du stade de semis jusqu'au stade de 4 feuilles/verticilles, et lorsque le blé de printemps (sauf le durum) et l'orge de printemps sont du stade de 4 feuilles jusqu'au stade de la feuille paniculaire. **Ne pas appliquer sur des cultures avec contreensemencement de légumineuses.**

Mauvaises herbes supprimées ou réprimées

Mauvaises herbes supprimées :		
renouée annuelle (renouée scabre, renouée persicaire) neslie paniculée stellaire moyenne (1-6 feuilles)[1] gaillet gratteron[2] spargoute des champs saponnaire des vaches sagesse-des-chirurgiens	séneçon vulgaire ortie royale kochia à balais[3] chénopode blanc crépis des toits amarante à racine rouge soude roulante	bourse-à-pasteur tabouret des champs sarrasin de Tartarie colza spontané[4] tournesol spontané renouée liseron[5] moutarde des champs

[1] Effectuer la pulvérisation avant que le couvert de la culture n'empêche une couverture complète des mauvaises herbes. La stellaire moyenne qui émerge après l'application ne sera pas supprimée.
[2] Sauf le gaillet gratteron résistant au groupe 2
[3] Sauf le kochia à balais résistant au groupe 2
[4] Le mélange en réservoir ne supprimera pas les variétés de canola tolérant à l'imazéthapyr (p. ex. les variétés Clearfield[MD] ou autres variétés possédant le caractère Pursuit[MD] Smart)
[5] Appliquer sur la renouée liseron en croissance active, du stade du cotylédon au stade de 3 feuilles. La suppression peut être réduite en cas de stress environnemental. Les plantes larges peuvent repousser après le traitement

51084 FLUROXYPYR BK-F.indd 13 Nov-04-2014 12:04 PM

Mauvaises herbes réprimées :	
chardon des champs[6] mauve à feuilles rondes (2-6 feuilles)[7] matricaire inodore	laiteron[6] érodium cicutaire (2–6 feuilles) linaire (jusqu'à 15 cm)[8]

[6] Appliquer lorsque la plupart des chardons sont émergés et en croissance active. Appliquer avant le stade du bouton et avant que le couvert de la culture n'empêche une couverture complète des chardons, lorsque les chardons n'ont pas plus de 15 cm de hauteur pour une meilleure suppression des parties pigées. Une seule application sera efficace pour inhiber la capacité des chardons émergés à concurrencer la culture. Les chardons qui émergent plus tard ne seront pas supprimées.
[7] Appliquer sur la mauve à feuilles rondes en croissance active. Gardera la mauve rabougrie mais ne pourra peut-être pas réduire les populations dans leur ensemble.
[8] Un programme de suppression de cette mauvaise herbe comprend l'application chimique et un travail du sol fréquent.

Instructions pour le mélange :
Remplir le tiers du réservoir d'eau propre. Avec l'agitateur en marche, ajouter la quantité requise d'herbicide Refine Extra 75 DF ou d'herbicide Refine Extra 75 Toss-N-Go ou d'herbicide Refine SG ou d'herbicide Refine SG Toss-N-Go et pousuivre l'agitation pour au moins 5 minutes pour s'assurer que l'herbicide Refine Extra 75 DF ou l'herbicide Refine Extra 75 Toss-N-Go ou l'herbicide Refine SG ou l'herbicide Refine SG Toss-N-Go est complètement dissous. Une fois qu'il l'est, ajouter l'herbicide Nufarm Fluroxypyr en agitant continuellement. Ajouter l'herbicide 2,4-D Ester et le reste de l'eau. Ajouter ensuite l'adjuvant. Utiliser un volume de pulvérisation de 100 L/ha. Consulter l'étiquette du 2,4-D pour des directives d'application et des précautions d'utilisation additionnelles.

Intervalles pré-récolte/pacage :
- Ne pas laisser paître les animaux laitiers en lactation dans les 7 jours suivant l'application.
- Délai de récolte du fourrage ou de la coupe du foin : 30 jours après l'application.
- Retirer des champs traités le bétail au moins 3 jours avant d'être envoyé à l'abattage.
- Délai avant récolte de la culture mature traitée : 60 jours après l'application.

HERBICIDE NUFARM FLUROXYPYR + HERBICIDE MCPA LV500 OU HERBICIDE MCPA ESTER 600
Pour supprimer un large éventail de mauvaises herbes à feuilles larges (voir le tableau qui suit), appliquer l'herbicide Nufarm Fluroxypyr à raison de 0,6 L/ha mélangé en réservoir à l'herbicide MCPA LV500 à 1,12 L/ha ou à l'herbicide MCPA Ester 600 à 0,93 L/ha. Appliquer en post-levée lorsque les mauvaises herbes sont au stade de semis (2-4 feuilles) et lorsque le blé de printemps, le blé dur et l'orge de printemps sont au stade 3 feuilles jusqu'à l'émergence de la feuille paniculaire. Une application avant le stade 3 feuilles du blé et de l'orge peut entraîner une torsion grave des feuilles et de la tige, ainsi que des déformités de la tête pouvant réduire jusqu'à 10 % du rendement. Ne pas appliquer après la levée de la feuille paniculaire. **Ne pas appliquer sur des céréales avec contre-ensemencement de légumineuses.**

51084 FLUROXYPYR BK-F.indd 14 Nov-04-2014 12:04 PM

Instructions pour le mélange :
Ajouter la bonne quantité d'herbicide Nufarm Fluroxypyr au réservoir de pulvérisation à moitié rempli d'eau et agiter. Ajouter la bonne quantité d'herbicide MCPA LV500 ou d'herbicide MCPA Ester 600 et poursuivre l'agitation.

Mauvaises herbes supprimées ou réprimées par le mélange en réservoir des herbicides Nufarm Fluroxypyr + MCPA LV500 ou MCPA Ester 600

Mauvaises herbes supprimées:		
petite bardane canola spontané gaillet gratteron (1-4 verticilles) lampourde glouteron lin spontané (1-12 cm) sagesse-des-chirurgiens	ortie royale (2-6 feuilles) kochia à balais[1] chénopode blanc moutarde (sauf des chiens et tanaisie verte) amarante à racine rouge (1-4 feuilles) laitue scariole	petite herbe à poux bourse-à-pasteur tabouret des champs tournesol, annuel vesce radis sauvage

Mauvaises herbes réprimées:	
renouée scabre érodium cicutaire (1-8 feuilles)	renouée liseron (1-4 feuilles)

[1] Y compris les biotypes résistant aux herbicides du groupe 2 inhibiteurs de l'enzyme ALS.

Intervalles pré-récolte/pacage (herbicide Nufarm Fluroxypyr + Herbicide MCPA LV500 ou Herbicide MCPA Ester 600)
- Délai avant le pacage ou la coupe du foin : 7 jours après l'application.
- Délai avant récolte de la culture mature traitée : 60 jours après l'application.

HERBICIDE NUFARM FLUROXYPYR + HERBICIDE MCPA LV500 ou HERBICIDE MCPA ESTER 600 + AUTRES HERBICIDES
Les mélanges en réservoir de l'herbicide Nufarm Fluroxypyr + l'herbicide MCPA LV500 ou l'herbicide MCPA Ester 600 avec d'autres herbicides permettent de supprimer des mauvaises herbes additionnelles. Pour la liste des produits qui peuvent être mélangés en réservoir avec l'herbicide Nufarm Fluroxypyr + l'herbicide MCPA LV500 ou l'herbicide MCPA Ester 600 et les mauvaises herbes additionnelles supprimées, voir le tableau qui suit. Suivre toutes les mises en garde, les intervalles minimum avant la récolte et les modes d'emploi (y compris les périodes d'application) sur les étiquettes de l'herbicide Nufarm Fluroxypyr et des produits d'association.

51084 FLUROXYPYR BK-F.indd 15 Nov-04-2014 12:04 PM

Mélanges en réservoir avec l'herbicide Nufarm Fluroxypyr (0,6 L/ha) + l'herbicide MCPA LV500 (1,12 L/ha) ou l'herbicide MCPA Ester 600 (0,93 L/ha)

Produits d'association	Cultures homologuées	Taux de l'herbicide	Taux de l'adjuvant	Autres mauvaises herbes
Achieve Liquide[1]	blé de printemps, blé dur, orge de printemps	0,5 L/ha	Turbocharge 0,5 L/ha (0,5 % v/v)	sétaire verte folle avoine
Herbicide mélangé en réservoir Horizon	blé de printemps, blé dur	0,23 L	Score 0,8 L/ha (0,8 % v/v)	folle avoine
Assert 300 SC	blé de printemps, blé dur, orge de printemps	1,3 L 1,6 L	Se référer à l'étiquette de l'Assert 300SC	folle avoine (1-3 feuilles) folle avoine (4 feuilles)
Puma 120 Super	blé de printemps, blé dur, orge de printemps	0,77 L	Aucun requis	folle avoine

[1] Le MCPA Ester peut être mélangé en réservoir à des taux allant jusqu'à un maximum de 560 g é.a./ha avec cette combinaison de mélange en réservoir.

HERBICIDE NUFARM FLUROXYPYR + HERBICIDE REFINE EXTRA 75 DF OU HERBICIDE REFINE EXTRA 75 TOSS-N-GO OU HERBICIDE REFINE SG OU HERBICIDE REFINE SG TOSS-N-GO

Pour supprimer un large éventail de mauvaises herbes à feuilles larges (voir le tableau suivant), on peut mélanger en réservoir l'herbicide Nufarm Fluroxypyr avec l'herbicide Refine Extra 75 DF ou avec l'herbicide Refine Extra 75 Toss-N-Go ou l'herbicide Refine SG ou l'herbicide Refine SG Toss-N-Go. Appliquer en postlevée lorsque les mauvaises herbes sont en croissance active, les résultats étant meilleurs lorsque les semis des mauvaises herbes ont moins de 10 cm de hauteur. Seules les mauvaises herbes emerges au moment du traitement seront supprimées. Une couverture complète des mauvaises herbes visées est essentielle. On peut appliquer ce mélange sur le blé de printemps, y compris l'orge de printemps et le blé dur en croissance active à partir du stade de 2 feuilles jusqu'à, et incluant, l'élongation de la tige. Le mélange en réservoir de l'herbicide Refine Extra 75 DF ou l'herbicide Refine Extra 75 Toss-N-Go ou l'herbicide Refine SG ou l'herbicide Refine SG Toss-N-Go avec l'herbicide Nufarm Fluroxypyr permet de supprimer le gaillet gratteron tolérant au groupe 2 à 0,4 L/ha et le kochia à 0,6 L/ha. **Ne pas appliquer sur des cultures avec contre-ensemencement de légumineuses ou de graminées.**

Taux d'application :

Pour supprimer les mauvaises herbes suivantes, effectuer une pulvérisation uniforme contenant entre 0,4 et 0,8 litre d'herbicide Nufarm Fluroxypyr et 20 g/ha d'herbicide Refine Extra 75 DF ou d'herbicide Refine Extra 75 Toss-N-Go, ou 30 g/ha d'herbicide Refine SG ou d'herbicide Refine SG Toss-N-Go et 2 litres par 1000 L de solution pulvérisable de surfactant non ionique (Agral 90, Ag-surf ou Citowett Plus) avec un volume de pulvérisation de 100 L/ha.

51084 FLUROXYPYR BK-F.indd 16 Nov-04-2014 12:04 PM

Mauvaises herbes supprimées ou réprimées

Mauvaises herbes supprimées à 0,4 L/ha d'herbicide Nufarm Fluroxypyr et 20 g/ha d'herbicide Refine Extra 75 DF ou d'herbicide Refine Extra 75 Toss-N-Go, ou 30 g/ha d'herbicide Refine SG ou d'herbicide Refine SG Toss-N-Go :		
renouée annuelle (renouée scabre, renouée persicaire) neslie paniculée stellaire moyenne[1] (1-6 feuilles) gaillet gratteron (1-4 verticilles) spargoute des champs saponnaire des vaches sagesse-des-chirurgiens	séneçon vulgaire ortie royale kochia à balais[2] chénopode blanc crépis des toits amarante à racine rouge soude roulante	bourse-à-pasteur tabouret des champs sarrasin de Tartarie colza spontané[3] tournesol spontané renouée liseron[4] moutarde des champs

[1] Appliquer avant que le couvert n'empêche une couverture complète des mauvaises herbes. La stellaire moyenne qui émerge après l'application ne sera pas supprimée.
[2] Sauf le kochia à balais résistant au groupe 2
[3] Le mélange en réservoir ne supprimera pas les variétés de canola tolérant à l'imazethapyr (p. ex. les variétés Clearfield ou autres variétés possédant le caractère Pursuit Smart)
[4] Appliquer sur la renouée liseron en croissance active, du stade du cotylédon au stade de 3 feuilles. La suppression peut être réduite en cas de stress environnemental. Les plantes larges peuvent repousser après le traitement

Mauvaises herbes supprimées à 0,4 L/ha d'herbicide Nufarm Fluroxypyr et 20 g/ha d'herbicide Refine Extra 75 DF ou d'herbicide Refine Extra 75 Toss-N-Go, ou 30 g/ha d'herbicide Refine SG ou d'herbicide Refine SG Toss-N-Go :	
chardon des champs[5] mauve à feuilles rondes (2-6 feuilles)[6] matricaire inodore	laiteron[5] érodium cicutaire (stade de 2 à 6 feuilles) linaire (jusqu'à 15 cm)[7]

[5] Appliquer lorsque la plupart des chardons sont émergés et en croissance active. Pour une meilleure suppression des parties épigées, appliquer avant le stade du bouton lorsque les chardons n'ont pas plus de 15 cm de hauteur et avant que le couvert de la culture n'empêche une couverture complète des mauvaises herbes. Les parties épigées des chardons qui émergent plus tard ne seront pas supprimées.
[6] Appliquer sur la mauve à feuilles rondes en croissance active. Gardera la mauve rabougri mais ne pourra peut-être pas réduire les populations dans leur ensemble.
[7] Un programme de suppression de cette mauvaise herbe comprend l'application chimique et un travail du sol fréquent.

Mauvaises herbes additionnelles supprimées à 0,6 L/ha d'herbicide Nufarm Fluroxypyr et et 20 g/ha d'herbicide Refine Extra 75 DF ou d'herbicide Refine Extra 75 Toss-N-Go, ou 30 g/ha d'herbicide Refine SG ou d'herbicide Refine SG Toss-N-Go :
kochia à balais (2-8 feuilles; y compris les biotypes résistant au groupe 2)
lin spontané (1-12 cm)

51084 FLUROXYPYR BK-F.indd 17 Nov-04-2014 12:04 PM

Mauvaises herbes additionnelles supprimées et réprimées à 0,8 L/ha d'herbicide Nufarm Fluroxypyr et 20 g/ha d'herbicide Refine Extra 75 DF ou d'herbicide Refine Extra 75 Toss-N-Go, ou 30 g/ha d'herbicide Refine SG ou d'herbicide Refine SG Toss-N-Go :	
Mauvaises herbes supprimées	**Mauvaises herbes réprimées**
mauve à feuilles rondes (1-6 feuilles)	stellaire moyenne ((jusqu'à 8 cm ; y compris les biotypes résistant au groupe 2)

Instructions pour le mélange :
Remplir le tiers du réservoir d'eau propre. Avec l'agitateur en marche, ajouter la quantité requise d'herbicide Refine Extra 75 DF ou d'herbicide Refine Extra 75 Toss-N-Go ou d'herbicide Refine SG ou d'herbicide Refine SG Toss-N-Go et pousuivre l'agitation pour au moins 5 minutes pour s'assurer que l'herbicide Refine Extra 75 DF ou l'herbicide Refine Extra 75 Toss-N-Go ou l'herbicide Refine SG ou l'herbicide Refine SG Toss-N-Go est complètement dissous. Ajouter la quantité requise d'herbicide Nufarm Fluroxypyr avec une agitation réduite. Ajouter le reste de l'eau, puis l'adjuvant. Utiliser un volume de pulvérisation de 100 L/ha.

Intervalles pré-récolte/pacage :
- Délai avant le pacage ou la coupe du foin : 7 jours après l'application.
- Délai avant récolte de la culture traitée : 60 jours après l'application.

AVIS À L'UTILISATEUR:
LIRE CE QUI SUIT AVANT D'APPLIQUER CE PRODUIT POUR L'USAGE SPÉCIAL INDIQUÉ : Le MODE D'EMPLOI de ce produit pour le ou les usages spéciaux décrits ci-dessous a été rédigé par des personnes autres que Nufarm Agriculture Inc. et est homologué par Santé Canada dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Nufarm Agriculture Inc. ne formule aucune allégation ni n'offre aucune garantie concernant l'efficacité du produit ou la tolérance des cultures (phytotoxicité) lorsque ce produit est employé sur les cultures figurant sur cette étiquette supplémentaire.

En foi de quoi l'acheteur et l'utilisateur assument tous les risques relatifs à l'efficacité du produit et à la tolérance des cultures, et ils acceptent de dégager Nufarm Agriculture Inc. de toute responsabilité liée à des réclamations relatives à l'efficacité ou à la phytotoxicité du produit lorsque celui-ci est appliqué aux fins des usages décrits ci-dessous.

MODE D'EMPLOI
FÉTUQUE ÉLEVÉE ÉTABLIE ET SEMIS CULTIVÉS POUR LES SEMENCES :
Effectuer une application par année (application terrestre seulement) pour supprimer les mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette. Appliquer entre le stade 4 feuilles et l'émergence de la feuille paniculaire dans au moins 100 L d'eau/ha. Ne pas effectuer la récolte du fourrage ni la coupe du foin.

Taux d'application (appliquer en tant que mélange en réservoir seulement) :
L'herbicide Nufarm Fluroxypyr: 0,6 L/ha ; herbicide 2,4-D Ester : 560 g é.a./ha

51084 FLUROXYPYR BK-F.indd 18 Nov-04-2014 12:04 PM

POUR LA SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES FIGURANT SUR L'ÉTIQUETTE DANS LES FOURRAGES EN SEMIS OU ÉTABLIS, CULTIVÉS POUR LES SEMENCES DANS LES PROVINCES DES PRAIRIES ET LA RÉGION DE LA RIVIÈRE DE LA PAIX EN COLOMBIE-BRITANNIQUE SEULEMENT :

Fétuque rouge traçante
Agropyre intermédiaire
Agropyre à crête
Brome des prés
Brome inerme
Phléole

Effectuer une application par année en volume de pulvérisation de 100 à 200 L/ha pour supprimer les mauvaises herbes figurant sur l'étiquette sur les fourrages en semis (de 4 feuilles à feuille paniculaire) ou les fourrages établis. L'application doit être effectuée en postlevée lorsque les mauvaises herbes sont au stade de 2 à 4 feuilles. N'appliquer que par pulvérisation générale au moyen d'un pulvérisateur hydraulique au sol.

Taux d'application (appliquer en tant que mélange en réservoir seulement) :
L'herbicide Nufarm Fluroxypyr: 0,6 L/ha ; herbicide 2,4-D Ester : 560 g é.a./ha

- Ne pas récolter le fourrage ni couper le foin pour l'utiliser comme fourrage.
- Délai avant récolte : 60 jours après l'application.

Consulter l'étiquette principale de l'herbicide Nufarm Fluroxypyr et celle de l'herbicide 2,4-D Ester avant l'utilisation pour obtenir des détails et des instructions supplémentaires, notamment sur les délais à respecter avant la récolte.

LIRE LES RESTRICTIONS CONCERNANT LA ROTATION DES CULTURES FIGURANT SUR L'ÉTIQUETTE COMPLÈTE AVANT D'UTILISER CE PRODUIT.

MAUVAISES HERBES À FEUILLES LARGES ANNUELLES ET VIVACES FIGURANT SUR L'ÉTIQUETTE DANS LES CULTURES DE GRAINES DE L'ALPISTE DES CANARIES :
Pour supprimer les mauvaises herbes à feuilles larges annuelles et vivaces figurant sur l'étiquette dans les cultures de graines de l'alpiste des canaries, appliquer L'herbicide Nufarm Fluroxypyr à un taux de 0,6 L/ha et Nufarm MCPA Ester 600 Herbicide Liquide à 0,93 L/ha dans au moins 100 L d'eau/ha pour couvrir entièrement les mauvaises herbes, avec une pression de pulvérisation de 200 à 275 kPa. Appliquer au moyen d'un pulvérisateur à rampe terrestre lorsque les mauvaises herbes sont au stade de semis (2 à 4 feuilles) et lorsque les graines de l'alpiste des canaries sont entre le stade de 3 feuilles et juste avant le stade de la feuille paniculaire. N'effectuer qu'une seule application en post-levée par saison. Ne PAS appliquer dans les 60 jours avant la récolte. Pour utilisation seulement dans les provinces des prairies et la région de la rivière de la paix en Colombie-Britannique.

51084 FLUROXYPYR BK-F.indd 19 Nov-04-2014 12:04 PM

MAUVAISES HERBES FIGURANT SUR L'ÉTIQUETTE DANS LES CULTURES DE BLÉ TENDRE BLANC D'HIVER, DE BLÉ TENDRE ROUGE D'HIVER ET DE BLÉ DE FORCE ROUGE D'HIVER EN ONTARIO SEULEMENT :

Pour supprimer les mauvaises herbes figurant sur l'étiquette, y compris le gaillet gratteron, appliquer l'herbicide Nufarm Fluroxypyr à un taux de 0,6 L/ha et Nufarm MCPA Ester 600 Herbicide Liquide à 0,93 L/ha sur le blé d'hiver lorsqu'il est entre le stade de 3 talles et le stade de la feuille paniculaire (au printemps) dans 100 litres d'eau par hectare. Ne pas appliquer sur des céréales contre-ensemencées avec une légumineuse.

Ne pas appliquer dans les 60 jours avant la récolte. N'effectuer qu'une seule application en post-levée par année.

CONSULTER L'ÉTIQUETTES PRINCIPALES DE L'HERBICIDE NUFARM FLUROXYPYR ET NUFARM MCPA ESTER 600 HERBICIDE LIQUIDE POUR OBTENIR DES DÉTAILS ET DES INSTRUCTIONS SUPPLÉMENTAIRES.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Aux fins de la gestion de la résistance, il importe de noter que l'herbicide Nufarm Fluroxypyr contient un herbicide appartenant à la fois au groupe 4. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer des plantes naturellement résistantes à l'herbicide Nufarm Fluroxypyr et à d'autres herbicides du groupe 4. Les biotypes résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux herbicides:

- S'il y a lieu, utiliser l'herbicide Nufarm Fluroxypyr ou les herbicides du même groupe 4 en alternance avec des herbicides appartenant à d'autres groupes et qui suppriment les mêmes mauvaises herbes au champ, et ce, au cours d'une seule saison de croissance (applications séquentielles) ou entre les saisons de croissance.
- Utiliser des mélanges en cuve contenant des herbicides d'un groupe différent, si cet emploi est permis. Le composé du mélange le moins susceptible de créer une résistance devrait supprimer la ou les mauvaises herbes ciblées aussi efficacement que le composé du mélange le plus susceptible de créer une résistance.
- Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les mauvaises herbes qui privilégie le dépistage, la consultation de données antérieures sur l'utilisation de pesticides et la rotation des cultures, et qui permet l'intégration des techniques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques de lutte), des pratiques culturales (par exemple, augmentation de la densité des semis, application d'engrais au moment propice et au moyen d'une méthode précise pour favoriser la croissance de la culture plutôt que celle des mauvaises herbes) ou biologiques (recours à des cultures ou à des variétés de végétaux qui entrent en compétition avec les mauvaises herbes) et d'autres pratiques de lutte.

51084 FLUROXYPYR BK-F.indd 20 Nov-04-2014 12:04 PM

- Après l'application d'herbicides, surveiller les populations de mauvaises herbes traitées pour y déceler les signes de l'acquisition d'une résistance (par exemple, une seule des espèces de mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette n'a pas été supprimée). En présence de signes attestant une résistance potentielle, empêcher la production des graines de mauvaises herbes sur le site touché en utilisant éventuellement un autre herbicide appartenant à un groupe différent. Empêcher la propagation des mauvaises herbes résistantes d'un champ à l'autre en nettoyant le matériel de labour et de récolte et en utilisant des semences non contaminées.
- Faire analyser les graines de mauvaises herbes potentiellement résistantes par un laboratoire qualifié afin de confirmer leur résistance et d'opter pour un autre herbicide.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations sur une culture ou un biotype de mauvaise herbe précis relativement à la gestion de la résistance aux pesticides et à la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.
- Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communique avec Nufarm Agriculture Inc. au 1-800-868-5444 ou à www.nufarm.ca.

AVIS À L'UTILISATEUR :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

MD Toutes les marques de commerce appartiennent à leur titulaire respectif.

30742000 13-5442 A-22-octobre-2014

51084 FLUROXYPYR BK-F.indd 21 Nov-04-2014 12:04 PM

NOTES:

51084 FLUROXYPYR BK-F.indd 22 Nov-04-2014 12:04 PM

MCPA Ester 600

Herbicide Liquide

AGRICOLE

GROUPE	4	HERBICIDE

AVERTISSEMENT POISON

CONTIENT MCPA
CONCENTRÉ ÉMULSIFIABLE

GARANTIE:
MCPA, présent sous forme d'ester 2-éthylhexyle … 600 g e.a. /L

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE CI-JOINTE AVANT L'UTILISATION

Utiliser sur le blé, l'orge, le seigle, l'avoine, le lin (ne pas utiliser sur les variétés à faible teneur en acide linolénique), les pâturages, bords de route et les terrains incultes.

Nufarm Agriculture Inc.
5507 1st Street SE
Calgary, Alberta T2H 1H9
1-800-868-5444

Numéro d'urgence 24 heures par jour
1-800-424-9300

No D'HOMOLOGATION 27803
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Nufarm

MCPA ESTER 600-F.indd 1 8/31/09 1:05 PM

PRÉCAUTIONS :
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Nocif ou mortel si ingéré. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Rincer IMMÉDIATEMENT tout concentré qui est sur la peau ou dans les yeux. Après l'utilisation, se laver les mains et toute partie de la peau exposée. Ne pas inhaler le brouillard de pulvérisation.

Ne pas utiliser dans des zones résidentielles, c'est-à-dire dans des sites où des personnes peuvent être exposées au produit durant la pulvérisation ou après, notamment autour des maisons, des écoles, des parcs, des terrains de jeu et des édifices publics.

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada à www.croplife.ca.

VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT DE PROTECTION :
Manutention du concentré (mélange et chargement) : Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussettes, des chaussures, et des gants résistant aux produits chimiques. Rincer les gants avant de les enlever.

Manutention de la solution à pulvériser diluée (lors de l'application ou encore de la réparation ou du nettoyage du matériel) : Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes, et des chaussures. Rincer les gants avant de les enlever. Les préposés à l'application, qui ont recours à une cabine fermée n'ont pas à porter de gants résistant aux produits chimiques.

DANGERS ENVIRONNEMENTAUX :
Toxique pour les organismes aquatiques et les végétaux terrestres non ciblés. Respecter les zones tampons prescrites sous la rubrique MODE D'EMPLOI. Éviter la contamination des étangs, des cours d'eau, des rivières ou d'autres points d'eau aménagés. Ce produit contient un distillat de pétrole qui est modérément ou hautement toxique pour les organismes aquatiques. Éviter toute contamination des systèmes aquatiques durant l'application. Ne pas contaminer ces systèmes par l'application directe de ce produit, le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets.

Ruissellement : Afin de réduire le ruissellement vers les habitats aquatiques à partir des zones traitées, évaluer les caractéristiques et conditions du site avant le traitement. Les caractéristiques et conditions propices au ruissellement comprennent des pluies abondantes, une pente modérée à abrupte, un sol nu et un sol mal drainé (p. ex. les sols compactés, à texture fine ou pauvres en matière organique, comme l'argile). Ne pas appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues. La contamination des zones aquatiques par le ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation (zone tampon) entre la zone traitée et le bord du plan d'eau.

Lessivage : L'utilisation de ce produit chimique peut entraîner la contamination des eaux souterraines, en particulier dans les zones où le sol est perméable (p. ex. sable, sable loameux et loam sableux) et/ou là où la nappe phréatique est peu profonde.

MCPA ESTER 600-F.indd 2 8/31/09 1:05 PM

PREMIERS SOINS :

En cas d'ingestion, appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :

NE PAS provoquer le vomissement. Ce produit contient des distillats de pétrole. Le vomissement peut entraîner une pneumonie de déglutition. Aucun antidote spécifique. Recourir aux soins de soutien. Le traitement doit se fonder sur le jugement du médecin pour contrer les réactions du malade. Les concentrations élevées de MCPA peuvent causer une irritation grave des yeux. Les symptômes d'une surexposition au MCPA peuvent comprendre des troubles d'élocution, des secousses et des spasmes musculaires, un écoulement salivaire, de l'hypotension artérielle et l'inconscience. Traiter selon les symptômes.

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE :

Pour les déversements ou les accidents de transport, Chemtrex, 1-800-424-9300.
Pour les situations urgentes sur la santé ou l'environnement, Prosar, 1-877-325-1840.
Pour des informations sur les produits et leur utilisation, Nufarm Agriculture Inc., 1-800-868-5444.

CONDITIONS D'ENTREPOSAGE :

Entreposer le contenant bien fermé loin des semences, des engrais, des plantes et des aliments. Peut être entreposé à n'importe quelle température. BIEN AGITER AVANT L'UTILISATION.

ÉLIMINATION :

Contenants Recylables :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants.

MCPA ESTER 600-F.indd 3 8/31/09 1:05 PM

S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.

2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Contenants Réutilisables :
Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant vide peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Contenants à remplissages multiples :
En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

MODE D'EMPLOI :

NE PAS retourner sur le site traité et en interdire l'accès aux travailleurs pendant les 12 heures suivant le traitement.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE :

Gestion de la résistance à l'herbicide liquide MCPA Ester 600 de Nufarm, herbicide du groupe 4. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à l'herbicide liquide MCPA Ester 600 de Nufarm et à d'autres herbicides du groupe 4. Les biotypes résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

MCPA ESTER 600-F.indd 4 8/31/09 1:05 PM

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux herbicides :

- Dans la mesure du possible, alterner l'herbicide liquide MCPA Ester 600 de Nufarm ou les herbicides du même groupe 4 avec des herbicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes mauvaises herbes au champ.
- Utiliser des mélanges en cuve contenant des herbicides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.
- Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, des relevés d'utilisations antérieures de pesticides et de la rotation des cultures et faisant place à la possibilité d'intégrer des pratiques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques) ou des pratiques de lutte culturale, biologique et d'autres formes de lutte chimique.
- Inspecter les populations de mauvaises herbes traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.
- Empêcher la propagation à d'autres champs des mauvaises herbes résistantes en nettoyant le matériel de labour et de récolte et en utilisant des semences non contaminées.
- Pour des cultures précises ou des biotypes de mauvaises herbes précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à Nufarm Agriculture Inc. au 1-800-868-5444 ou à www.nufarm.ca.

PRÉCAUTIONS D'UTILISATION GÉNÉRALE :

L'herbicide liquide MCPA Ester 600 de Nufarm peut endommager les cultures sensibles, les cultures ornementales et les autres plantes même lorsqu'utilisé en quantités quasi négligeables. Éviter de provoquer une dérive sur la végétation désirable. Les pulvérisations grossières sont moins susceptibles à la dérive. Ne pas pulvériser en période de grands vents.

- Ne pas permettre aux animaux en lactation de brouter pendant les 7 jours suivant le traitement.
- Retirer les animaux de boucherie des champs traités au moins 3 jours avant l'abattage.
- Ne pas récolter le fourrage ou couper le foin pendant les 7 jours suivant le traitement.

MÉLANGE :

Bien agiter avant l'utilisation. Pour assurer un mélange uniforme, remplir le réservoir d'eau propre jusqu'à la moitié, ajouter la quantité requise d'herbicide liquide de MCPA Ester 600 de Nufarm et bien agiter. Ajouter la quantité manquante d'eau et agiter avant de pulvériser. Si la bouillie de pulvérisation a été laissée à stagner, bien agiter avant de la pulvériser. Bien nettoyer le pulvérisateur après son utilisation.

ÉQUIPEMENT ET VOLUME DE PULVÉRISATION :

Application au moyen d'un pulvérisateur agricole : NE PAS appliquer pendant des périodes de calme plat ni lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS pulvériser des gouttelettes de taille inférieure au calibre grossier de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE).

MCPA ESTER 600-F.indd 5 8/31/09 1:05 PM

La rampe de pulvérisation doit être fixée à une hauteur de 60 cm ou moins au-dessus des cultures ou du sol.

Pulvérisation aérienne: NE PAS appliquer pendant des périodes de calme plat ni lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS appliquer ce produit lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h à hauteur de vol au-dessus du site d'application. NE PAS pulvériser des gouttelettes de taille inférieure au calibre grossier de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE). Afin de réduire la dérive causée par les turbulences créées en bout d'aile de l'aéronef, l'espacement des buses le long de la rampe de pulvérisation NE DOIT PAS dépasser 65 % de l'envergure des ailes ou du rotor.

Zones Tampons :
AUCUNE ZONE TAMPON N'EST REQUISE pour les méthodes et équipements de pulvérisation suivants : pulvérisateur manuel ou à réservoir dorsal et traitement localisé.

Il est nécessaire que les zones tampons précisées dans le tableau ci-dessous séparent le point d'application directe du produit et la lisière la plus proche, dans la direction du vent, des habitats terrestres vulnérables (tels que prairies, forêts, brise-vent, terres à bois, haies, zones riveraines et zones arbustives), des habitats d'eau douce vulnérables (tels que lacs, rivières, bourbiers, étangs, fondrières des Prairies, ruisseaux, marais, réservoirs et milieux humides) et des habitats estuariens et marins vulnérables.

Lorsqu'on emploie un mélange en cuve, il faut prendre connaissance de l'étiquette des autres produits entrant dans le mélange, et respecter la zone tampon la plus vaste parmi celles exigées pour ces produits (restriction la plus sévère).

MCPA ESTER 600-F.indd 6 8/31/09 1:05 PM

Méthode d'application	Culture		Zones tampons (en mètres) nécessaires à la protection des :				
			Habitats d'eau douce d'une profondeur de :		Habitats estuariens ou marins d'une profondeur de :		Habitats terrestres
			moins de 1 m	plus de 1 m	moins de 1 m	plus de 1 m	
Pulvérisateur agricole*	Céréales, lin, graminées, légumineuses, chaume, bords de route, terres non cultivées, végétation lingeuse		1	1	1	1	4
Pulvérisation aérienne	Cultures en milieu terrestre destinées à la consommation humaine et animale						
	Céréales, lin	Voilure fixe	1	0	1	0	60
		Voilure tournante	1	0	1	0	50
	Pâturages, chaume	Voilure fixe	5	1	1	1	100
		Voilure tournante	4	1	1	1	80
	Utilisations non agricoles						
	Bords de route, terres non cultivées, végétation ligneuse	Voilure fixe	30	1	20	1	200
		Voilure tournante	20	1	10	1	100

*Dans le cas de la pulvérisation agricole, il est possible de réduire les zones tampons au moyen d'écrans et de cônes de réduction de la dérive. Les pulvérisateurs dont la rampe de pulvérisation est équipée d'un écran sur toute sa longueur et qui s'étend jusqu'au couvert végétal permettent de réduire la zone tampon figurant sur l'étiquette de 70 %. L'utilisation d'une rampe de pulvérisation dont chaque buse est munie d'un écran conique fixé à une hauteur inférieure à 30 cm du couvert végétal permet de réduire la zone tampon figurant sur l'étiquette de 30 %.

Appliquer dans un volume de 50 à 200 litres d'eau par hectare à l'aide d'un équipement de pulvérisation terrestre sauf si mentionné différemment. Des volumes d'eau plus élevés contribuent à diminuer les risques d'endommager la culture.
Appliquer dans un minimum de 30 litres d'eau par hectare par équipement aérien.
Utiliser des buses et une pression de façon à pulvériser des gouttelettes de grosseur moyenne à grossière.
Éviter de produire de fines gouttelettes, qui sont plus susceptibles à la dérive.
Pour ce qui est des applications localisées, à l'aide d'un sac à dos, mélanger 165 mL de produit dans 10 L d'eau. Pulvériser de façon à mouiller à fond tout le feuillage.

MCPA ESTER 600-F.indd 7 8/31/09 1:05 PM

Instructions sur l'étiquette concernant l'épandage aérien
Épandre seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur l'étiquette.

Les précautions à prendre ainsi que les directives et taux d'épandage à respecter sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les quantités recommandées pour l'épandage aérien qui sont indiquées sur l'étiquette. Si, pour l'utilisation prévue du produit, aucun taux d'épandage aérien ne figure sur l'étiquette, on ne peut utiliser ce produit, et ce, quel que soit le type d'appareil aérien disponible.

S'assurer que l'épandage est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façon non uniforme (épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser des marqueurs appropriés. Le recours à des signaleurs humains est interdit.

Mises en garde concernant l'utilisation
Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée. Les conditions favorables spécifiques à l'épandage aérien décrites dans le Guide national d'apprentissage – Application de pesticides par aéronef, développé par le Comité federal, provincial et territorial sur la lutte antiparasitaire et les pesticides.

Ne pas épandre de pesticides sur les étendues d'eau. Éviter que la dérive n'atteigne une étendue d'eau ou tout autre endroit non visé. Les zones tampons indiquées devraient être respectées.

Les grosses gouttelettes sont moins sujettes à la dérive; il faut donc éviter les pressions et les types de buses qui permettent la formation de fines particules (brume). Ne pas épandre par temps mort ou lorsque la vitesse du vent et son orientation peuvent provoquer une dérive. Ne pas épandre également lorsque le vent souffle en direction d'une culture, d'un jardin, d'un habitat terrestre (plantations brise-vent, etc.) ou aquatique vulnérable.

Mises en garde concernant l'opérateur antiparasitaire
Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Le préposé au mélange et au chargement et le préposé à l'application doivent être deux personnes différentes. L'aéronef doit être muni d'une cabine fermée. Il peut toutefois charger des produits chimiques pré-mélangés contenus dans un système fermé. Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage.

Le personnel au sol de même que les personnes qui s'occupent des mélanges et du chargement doivent porter un pantalon long, une combinaison, une chemise à manches longues, des gants et des lunettes ou un masque les protégeant contre les produits chimiques durant le mélange des produits, le chargement, le nettoyage et les réparations. Lorsque les précautions qu'on recommande à l'opérateur de prendre sont plus strictes que les recommandations générales qui figurent sur les étiquettes pour épandage avec pulvérisateur terrestre, suivre les précautions les plus rigoureuses.

MCPA ESTER 600-F.indd 8 8/31/09 1:05 PM

Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

Précautions spécifiques au produit
Lire et comprendre toute l'étiquette avant d'ouvrir ce produit. Si vous avez des questions, communiquez avec le fabricant et 1-800-868-5444 ou avec le distributeur ou votre représentant agricole provincial.

MÉLANGES EN RÉSERVOIR :
L'herbicide liquide MCPA Ester 600 de Nufarm peut être recommandé en mélange en réservoir avec d'autres produits. Consulter l'étiquette du produit d'association du mélange en réservoir et se conformer aux précautions, restrictions et au mode d'emploi les plus restrictifs.

CULTURES, MOMENT PROPICE POUR L'APPLICATION, DOSES ET MÉTHODES D'APPLICATION :
Utiliser la dose requise pour supprimer les mauvaises herbes présentes. Afin de minimiser les risques d'endommager la culture, ne pas utiliser une dose supérieure à la dose recommandée pour la culture visée. Des doses supérieures peuvent être requises pour supprimer certaines espèces de mauvaises herbes. L'utilisation de doses supérieures aux doses recommandées pour une culture visée peut occasionner des dommages significatifs à la culture, et ne pourraient être utilisé que lorsque le risque de dommages à une culture serait compensé par les avantages d'une suppression améliorée des mauvaises herbes. Appliquer quand la température est chaude et quand la culture et les mauvaises herbes sont en croissance active et que les mauvaises herbes sont à un stade où elles sont sensibles au traitement. Éviter d'appliquer le produit lors d'une sécheresse ou s'il fait exceptionnellement chaud.

CULTURE :	Céréales de printemps (Blé, orge, seigle, avoine), sans contre-ensemencement de légumineuses.
MOMENT PROPICE À L'APPLICATION :	De la 3e feuille déployée jusqu'au début du stade de la feuille étendard (blé, orge, seigle). De la 1ère feuille déployée jusqu'au début du stade de la feuille étendard (avoine). Du stade laiteux jusqu'à la pleine maturité (blé, orge, seigle). Ne pas appliquer plus d'un traitement par an.
MÉTHODE :	Application terrestre ou aérienne.
DOSE RECOMMANDÉE PAR HECTARE :	Jusqu'à 1,05 L pour le blé, l'orge et le seigle. Jusqu'à 900 mL pour l'avoine.

MCPA ESTER 600-F.indd 9 8/31/09 1:05 PM

CULTURE : Céréales d'automne (Blé d'automne, seigle d'automne)

MOMENT PROPICE À L'APPLICATION : Au printemps, entre le plein tallage et le stade de la sortie de la feuille étendard.
Ne pas appliquer pendant ni après le stade de la feuille étendard.
Ne pas appliquer sur les plantules de céréales d'automne à l'automne.
Ne pas appliquer plus d'un traitement par an.

MÉTHODE : Application terrestre seulement.

DOSE RECOMMANDÉE PAR HECTARE : Jusqu'à 1,05 L.

CULTURE : Lin (Ne pas utiliser sur les variétés à faible teneur en acide linolénique)

MOMENT PROPICE À L'APPLICATION : Quand le lin a une hauteur de 5 cm jusqu'avant l'apparition des boutons floraux. Pour minimiser les dommages pour la culture, pulvériser dans les premiers stades de croissance, en soirée et utiliser des volumes élevés d'eau.
Ne pas appliquer plus d'un traitement par an.

MÉTHODE : Application terrestre ou aérienne.

DOSE RECOMMANDÉE PAR HECTARE : Jusqu'à 700 mL.

Attention : Des dommages peuvent être observés sur la culture au tout début, mais les rendements ne devraient pas être affectés.

CULTURE : Établie graminées et légumineuses (luzerne, trèfle alsike et trèfle rouge)

MOMENT PROPICE À L'APPLICATION : Pour la suppression des mauvaises herbes sensibles, annuelles ou vivaces, qui émergent tôt au printemps, pulvériser très tôt au printemps, avant que les plantes fourragères ne débutent leur croissance.
Les prairies de graminées pures peuvent être traitées à l'automne.
Ne pas appliquer plus d'deux traitements par an, avec l'intervalle minimal entre les traitements des 90 jours.

MCPA ESTER 600-F.indd 10 8/31/09 1:05 PM

MÉTHODE : Application terrestre seulement.

DOSE RECOMMANDÉE PAR HECTARE : Jusqu'à 1,65 L.

CULTURE : Pâturages (sans légumineuses), terres non cultivées

MOMENT PROPICE À L'APPLICATION : Appliquer dans une période de croissance rapide, habituellement en mai, juin et/ou en septembre.
Bien recouvrir le feuillage, en utilisant 100 à 300 litres d'eau par hectare.
Utiliser la dose la plus élevée sur les mauvaises herbes vivaces ; un deuxième traitement peut s'avérer nécessaire. Le fait de herser les chaumes de céréales et de pulvériser les repousses peut aider à la suppression.
Ne pas appliquer sur des graminées et des pâturages nouvellement semés avant qu'ils ne soient bien établis.
En présence de bonnes conditions de croissance et d'humidité, une pulvérisation peut être effectuée jusqu'à 2 semaines avant la gelée.
Pour chaume et pâturages, ne pas appliquer plus d'deux traitements par an. Pour pâturages et l'intervalle minimal entre les traitements est de 90 jours. Pour chaume et l'intervalle minimal entre les traitements est de 21 jours.

MÉTHODE : Application terrestre ou aérienne (terrestre ou aérienne utiliser sur SEUL pâturages sans légumineuses, terres non cultivées, chaume et bords de routes)
Pour les traitements localisés de tous les bords de route et terres non cultivées au moyen d'un pulvérisateur manuel à haute pression, ne pas dépasser 900 L de solution prête à l'emploi (équivalents à 15 L du produit) par jour par préposé à l'application.
Pour l'application au moyen d'un équipement manuel, utiliser une concentration maximale de 165 mL de Nufarm MCPA Ester 600 Herbicide Liquide dilue avec 10 L d'eau. Pour les traitements généralisés dans des sites les bords de route et terres non cultivées, un maximum de deux applications est autorisé par saison, et l'intervalle minimal entre les traitements est de 21 jours.

DOSE RECOMMANDÉE PAR HECTARE : Jusqu'à 2,8 L.

MCPA ESTER 600-F.indd 11 8/31/09 1:05 PM

SUPPRESSION DE LA VÉGÉTATION LIGNEUSE DANS LES ZONES NON-PÂTURÉES :
Appliquer en période de croissance rapide, habituellement en mai, juin et/ou septembre. Pour les traitements généralisés appliquer 1,8 à 2,8 litres de produit dans 100 à 1000 litres d'eau par hectare. Pour les traitements localisés ne pas dépasser 5.6L/ha. Utiliser la dose inférieure sur les espèces plus sensibles comme le cerisier à grappe, la symphorine de l'Ouest et le saule. Pulvériser les broussailles jusqu'à 3 mètres de hauteur quand le feuillage est bien développé. Les applications effectuées aussitôt que les feuilles sont complètement déployées donnent habituellement les meilleurs résultats. Appliquer un volume de bouillie suffisamment élevé pour mouiller complètement toutes les parties du plant jusqu'au sol. Les broussailles ou les arbres de plus de 3 mètres de hauteur devraient être coupées au sol et traités lorsque la repousse mesure plus que 0,6 mètre de hauteur. En présence de bonnes conditions de croissance et d'humidité du sol, une pulvérisation peut être effectuée jusqu'à 2 ou 3 semaines avant la gelée. Pour diminuer les risques de dérive, un agent antidérive peut être ajouté. Pour connaître l'ordre de mélange, se conformer au mode d'emploi de l'étiquette de l'agent antidérive. Application terrestre ou aérienne. Pour les traitements généralisés de la végétation ligneuse, un maximum de deux applications est autorisé par saison, et l'intervalle minimal entre les traitements est de 21 jours.

MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES :
(NE PAS dépasser le taux indiqué pour chaque culture identifiée dans la section CULTURES, MOMENT PROPICE POUR L'APPLICATION, DOSES ET MÉTHODES D'APPLICATION)

MAUVAISES HERBES SENSIBLES SUPPRIMÉES :
Bardane (avant le stade de 4 feuilles), Lampourde glouteron, Plantain, Sagesse-des-chirurgiens*, Chénopode blanc, Moutardes (sauf des chiens et tanaise), Laitue scariole, Herbes à poux, Ansérine de Russie*, Bourse-à Pasteur*, Tabouret des champs, Vesce, Radis sauvage, Tournesol sauvage (annuel).
* Utiliser la dose la plus élevée de la gamme.

DOSES POUR SUPPRIMER LES MAUVAISES HERBES SENSIBLES :
Petits plantules, bonnes conditions de croissance : 580 mL/ha.
Mauvaises herbes plus grosses, conditions sèches et fraîches, infestations sévères : 900 mL/ha.
À des stades plus avancés, les mauvaises herbes sont plus difficiles à supprimer.

MAUVAISES HERBES PLUS DIFFICILES À SUPPRIMER :
Laiteron potager, Armoise bisannuelle, Laitue bisannuelle*, Bardanette épineuse, Chardon des champs*, Spargoute des champs*, Patience crépue, Pissenlit, Moutarde des chiens, Liseron des champs*, Prèle des champs*, Lépidie des champs*, Salsifis majeur, Herbe à gomme, Galinsoga cilié, Liseron des haies*, Ortie royale (avant le stade de 4 feuilles), Cranson dravier*, Kochia, Renouée persicaire*, Euphorbe ésule*, Chénopode glauque, Laiteron des champs*, Pourpier potager, Amarante à racine rouge, Centaurée de Russie*, Soude roulante, Renouées*, Mélilot (plantules), Moutarde tanaisie, Sarrasin de Tartarie.
* Suppression des parties épigées.

MCPA ESTER 600-F.indd 12 8/31/09 1:05 PM

DOSES POUR LES MAUVAISES HERBES PLUS DIFFICILES À SUPPRIMER:
Petits plantules, bonnes conditions de croissance : 1,05 L/ha.
Mauvaises herbes plus grosses, conditions sèches et fraîches, infestations sévères : 1,50 L/ha.
À des stades plus avancés, les mauvaises herbes sont plus difficiles à supprimer.

08-3568 A-31 août, 2009

MCPA ESTER 600-F.indd 13 8/31/09 1:05 PM